

L'économie sociale et solidaire en Volvestre

La communauté de communes signe un acte politique fort par la création d'une nouvelle commission



(Durant les exposés)

=
±

À la suite des élections municipales, la nouvelle gouvernance de la communauté des communes du Volvestre a décidé de créer la commission de l'économie sociale et solidaire (E.S.S.). Un acte politique fort qui cherche à concilier sur le territoire une activité économique doublée de son utilité sociale sans que le but essentiel soit la lucrativité ou le profit. Cette vice-présidence a été confiée à Françoise Dedieu Casties.

Cette commission s'est déjà réunie à deux reprises. La dernière qui vient de se dérouler a été ouverte à tous les conseillers communautaires. Il s'agissait d'initier et de sensibiliser les élus du territoire à l'économie sociale et solidaire en leur faisant de plus connaître les acteurs et les différents dispositifs d'accompagnement à disposition.

La loi sur l'économie sociale et solidaire qui vient d'être publiée le 31 juillet 2014 pose pour la première fois une définition du périmètre de l'économie sociale et solidaire. La notion d'entreprise de l'ESS regroupe dorénavant les acteurs historiques de l'économie sociale, à savoir les associations, les mutuelles, les coopératives et les fondations, mais aussi de nouvelles formes d'entrepreneuriat social : les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, et qui font le choix de s'appliquer à elles-mêmes les principes de l'économie sociale et solidaire.

Une réunion d'information complète et riche

Durant cette réunion différents intervenants ont partagé leurs savoirs sur cette problématique :

- la CRESS (Chambre Régionale de l'ESS) en présentant des données issues de l'observatoire de l'ESS de Midi-Pyrénées avec un zoom sur le territoire de la communauté de communes du Volvestre.
- la Maison de l'Initiative en présentant les services d'appui et d'accompagnement qu'elle propose aux particuliers, aux professionnels et aux structures publiques ou privées. (Accompagnement à l'insertion professionnelle, à la création ou la reprise d'une activité, au développement des services à la personne. Accueil des porteurs de projets souhaitant entreprendre avec un statut de salarié-e, conseil et expertise aux dirigeant-es d'entreprises et aux acteurs du développement local)
- la Région Midi-Pyrénées en la personne de Marie-Christine PONS (Présidente de la commission ESS à la Région Midi-Pyrénées) qui a expliqué la Loi sur l'ESS et la politique régionale en pratique dans ce domaine.
- Midi-Pyrénées Active en présentant l'accompagnement financier qu'elle propose aux projets créateurs d'emplois (aide à la construction et à la mise en place de solutions financières pour la concrétisation des projets : fonds d'amorçage, garanties d'emprunts...)

Des projets concrets

La communauté des communes du Volvestre soutient le projet de Pôle maraîcher bio porté par les Jardins de Cocagne et Erables 31. Une étude a été menée pour dresser un état des lieux de l'organisation actuelle de la restauration collective sur le territoire du sud Haute-Garonne (Pays du Comminges et Pays du Sud Toulousain). Nécessité d'évaluer la demande et l'offre locale et d'identifier les conditions de création d'un pôle maraîcher bio. À l'issue de l'étude, un groupe local (producteurs, pionniers, cuisines collectives « partenaires » et collectivités locales) s'est constitué. Ce dernier est soutenu notamment pour la 1ère année expérimentale par une plateforme Restobio Midi-Pyrénées. Elle bénéficie ainsi d'une logistique régionale existante pour développer le marché avec les acteurs locaux.

D'autres projets dans l'économie circulaire

D'autres projets sont à l'étude, notamment dans le domaine de l'économie circulaire.

L'économie circulaire rompt avec le schéma traditionnel de production linéaire, qui va directement de l'utilisation d'un produit à sa destruction, auquel il substitue une logique de "boucle", où l'on recherche la création de valeur positive à chaque étape en évitant le gaspillage des ressources tout en assurant la satisfaction du consommateur. Elle est source de nouvelles logiques économiques, de bien-être social et de production de valeur et invite à une coopération entre les acteurs sur les territoires.